

L'ATTAQUE DU BASTION DU MAI MAI EBUILA MTETEZI ET DES REBELLES BURUNDAIS A KIPUPU A LA CONVERGENCE DE TOUTES LES INFORMATIONS SECURITAIRES DU SECTEUR D'ITOMBWE EN TERRITOIRE DE MWENGA DE LA SEMAINE 16 JUILLET 2020.

1. Contexte géographique et sécuritaire de la région de Kipupu

Comme dit ci-haut, Kipupu se trouve dans le Secteur d'Itombwe du Territoire de Mwenga, Province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo. Il est le siège du Secteur d'Itombwe.

Sur le plan sécuritaire, Kipupu abrite le siège de la milice Mai Mai bembe Ebuila Mtetezi et des rebelles burundais de Red-Tabara, FNL et FOREBU. Il est la source et le foyer de l'insécurité qui a ravagé et détruit complètement tous les villages banyamulenge de la toute la région d'Itombwe notamment: Kibundi, Mikenke, Nyabihoma, Tulambo, Malunde, Kivogerwa, Bijanda, Nazareti, Malanda, Nkango et Kwitala (*voir le diagram en annexe*).

Il sied de souligner que lors de la destruction de tous ces villages, plusieurs personnes ont été tuées et de milliers de vaches pillées ont été acheminées au Quartier Général du Mai Mai Ebuila Mutetezi, le défenseur de la cause bembe de l'expulsion et d'extermination des Banyamulenge.

Il est n'est pas étonnant d'entendre les gens de sa tribu l'appeler le Chef d'Etat-Major des FARDC à cause de la notoriété qu'il acquise en s'illustrant dans des massacres les Banyamulenge et les pillages de leurs vaches ainsi que les destructions de leurs villages.

Ce qui est écœurant est que tous les villages de la région d'Itombwe qui ont été détruits étaient entourés par les positions des FARDC qui n'ont rien fait pour protéger les populations civiles ni sauver leurs biens contre les destructions et pillages systématiques Mai Mai et leurs alliés rebelles burundais.

A côté des villages précités, il faut mentionner les villages de Bakura, Murambi, Kigazura et Gatenga qui font partie du Secteur d'Itombwe et qui n'ont pas été repris sur ce diagram mais qui ont aussi passé sous le coup de balai ce roitelet bembe qui a juré par ses démons de la haine ethnique de massacrer les Banyamulenge partout dans les Hauts Plateaux pour les inciter à quitter sans retour la terre de leurs ancêtres.

Le diagram en annexe nous montre clairement que Kipupu est le siège de la milice Mai Mai d'Ebuila dit Mtetezi, c'est-à dire défenseur de la cause bembe d'anéantissement des tous les Banyamulenge de la région des Hauts Plateaux d'Uvira, Fizi et surtout à Itombwe où il s'est illustré en connivence avec les rebelles burundais de Red-Tabara, FNL et FOREBU dans les massacres des centaines des membres de la communauté Banyamulenge (l'évaluation actuelle situe le nombre de personnes tuées à plus ou moins 300 sans compter les blessés), dans les pillages de leurs troupeaux des vaches se comptant actuellement en centaines de milliers (l'évaluation actuelle est plus ou moins 130.000 têtes du bétail pillé) et de plus de trois cents villages détruits au moyen du feu et/ou rasés pour les maisons d'habitation à matériaux durables, une pratique propre de nettoyage ethnique.

Ces destructions n'ont pas épargné même les infrastructures sociales telles que les églises, les écoles, les centres de santés et les centres de formations professionnelles (*voir l'annexe 7 de quelques maisons démolies dans le Secteur d'Itombwe*)

Ainsi, la liste ci-dessous nous présente les infrastructures qui ont été détruites par les groupe armés d'Ebuila Mtetezi et d'Aoci et leurs alliés rebelles burundais dans le Secteur d'Itombwe:

Eglises, Ecoles, Centres de santé et centres de formation détruits

	EGLISES	ECOLES	CENTRES DE SANTE	CENTRES DE FORMATION
1.	CELPA/Tulambo	E.P.Tubangwa/Tul.	C.S de Tulambo	C.F. Mama Shujaa
	CELPA/Kigazura	Institut Mahuno/Tul.	C.S. de Bakura	
	CELPA/Marunde I	Institut biblique/Tul.	C.S. de Malanda	
	CELPA/Marunde II	E.P. Kigazura		
	CELMC/Mikenke II	E.P. Marunde II		
	CEPAC/Kihanama	E.P. Malanda		
	CELPA/Rushasha I	Institut Kukwe de Nazareth		
	CEPAC/Kivogerwa	E.P. Nkango		
	CELPA/Rushasha II	Institut Tuungane		
	CELMC/Kasiro I	E.P. Makutano		
	CELMC/Kasiro II	Institut Makutano		
	CELPA/Nyamara	E.P. Bakura		
	CEMLC/Ruvumera			
	CADC/Linjanja			
	CELPA/Bijanda I			
	CELPA/Bijanda II			
	CELPA/Nkango I			
	CELPA/Nkango II			
	CELPA/Nkango III			
	CELPA/Makutano			
	CELPA/Ruhangarika			
	CELPA/Lisansi			
	CELMC/Bakura			
	CELMC/Bikuba			
	CELP/Murambi			

Il est inconcevable que les élus du peuple de la Province du Sud-Kivu se soient levés pour dénoncer l'attaque du bastion d'Ebuila, l'ennemi de la paix et du progrès de tout le Secteur d'Itombwe et de toute la région des Hauts-Plateaux d'Uvira, Fizi et Mwenga en général ainsi que de toute la République Démocratique du Congo, alors qu'il se sont tus durant presque deux années entières de massacres des Banyamulenge, des destructions et des pillages de leurs biens sans qu'un seul d'entre eux lève le doigt pour dénoncer le drame sans précédent qui secoue le peuple munyamulenge de leurs circonscriptions électorales respectives.

Cette attitude des élus du peuple du Sud-Kivu n'est-il pas une expression du soutien tacite qu'ils apportent au plan de déracinement des Banyamulenge dans leur milieu d'origine ?

Le 27 janvier 2020, le chef Mai Mai Ebuila Mtetezi a lancé ses expéditions meurtrières dans la région de Bijombo en territoire d'Uvira, à une centaine de kilomètres de son fief de Kipupu, où il a attaqué les villages banyamulenge de Kagogo, Kajembwe, Irango, Mugete, Gahuna, Masata et Kanyaga. Lors de ces attaques Ndayishimiye, fils de Nganizi sera tué.

Ce Ebuila et ses sponsors politiques et idéologiques qui seront mentionner dans ce document ne cessent de réclamer haut et fort au sein des médias locaux l'expulsion des Banyamulenge dans leur milieu d'origine, la salle besogne qu'ils ont achevée dans la région d'Itombwe et qui continue dans d'autres parties de toute la région des Hauts Plateaux.

Dans le même objectif d'effacer complètement toute trace munyamulenge dans la région d'Itombwe, en date du 18 mai 2020, il a lancé une attaque meurtrière au camp des déplacés de Mikenke où sept membres de la communauté Banyamulenge ont été blessés alors que le camp abrite les membres d'autres communautés de la région. Ce qui constitue une preuve d'attaques sélectives des Banyamulenge dans ce plan d'extermination communautaire. La maman Uzia l'une de sept blessés de cette attaque a succombé des blessures à l'hôpital général de Bukavu en date du 19 juin 2020 (*Annexe 2 les photos des victimes de cette attaque*).

Inassouvi de verser le sang innocent, Ebuila lancera encore deux attaques meurtrières aux villages de Kalingi respectivement en dates du 10 et 13 juillet 2020. Lors de ces attaques, le vaillant homme de Dieu, le Pasteur Rushikama et le chef Sadock Musinga Bikokora seront tués et Byinshi Kijugumba, Espoir Gakunzi Muhoza, Muco Nsengiyumva et Rutonesha Rusingizwa seront blessés.

Et comme il y a un temps pour tout (*Ecclésiaste 1 :1*), la matinée du 16 juillet 2020 le bastion de l'assassin Ebuila et ses alliés rebelles burundais a été attaqué par le groupe d'auto-défense civile banyamulenge de Twirwaneho avec un double objectif à savoir :

- Déstabiliser l'ennemi afin de le détourner de lancer d'autres attaques contre les paisibles civils banyamulenge ;
- Récupérer le petit nombre des vaches qui étaient encore sous les mains ennemies parmi tant des centaines de milliers qu'il a pillées et vendues ou consommées.

Et comme Kipupu était le Quartier Général de planification de l'expulsion et de massacres voire même du génocide des Banyamulenge dans tous les Hauts Plateaux, les Babembe du monde entier se sont mobilisés pour dénoncer un génocide fictif dans un double objectif à savoir :

- Attirer à leur égard la sympathie de l'opinion nationale et internationale, et au besoin inciter le gouvernement congolais de les aider à détruire les Banyamulenge en vue d'atteindre facilement l'objectif recherché depuis trois ans ;
- Cacher aux yeux du monde qu'ils sont les véritables planificateurs du plan de nettoyage ethnique des Banyamulenge et les auteurs des leurs massacres récurrents depuis la rébellion muleliste à ce jour.

Loin d'aborder tous les massacres que les Babembe ont commis dans le passé contre les membres de la communauté Banyamulenge dans ce document, essayons de démontrer à travers les documents écrits la responsabilité directe de l'élite bembe dans la préparation du plan de nettoyage ethnique des Banyamulenge dans leur milieu d'origine. Car, en réalité, il n'y a pas une guerre ethnique comme le prétend faussement le gouvernement congolais, mais un nettoyage ethnique des Banyamulenge dans lequel intervient activement la coalition du mal Bembe, Fuliru, Nyindu et les rebelles burundais sous la surveillance du gouvernement congolais.

2. Quid du plan de nettoyage ethnique des Banyamulenge dans les Hauts-Plateaux de Fizi, Itombwe et Uvira et qui sont ses auteurs ?

- Bien que nous ne prétendons avoir tous les éléments de preuve de ce dossier sensible dans lequel interviennent plusieurs acteurs, les quelques documents à notre disposition nous montrent sans l'ombre d'aucune doute que les membres influents de la Communauté Babembe y jouent un rôle actif de premier plan.

A ce titre nous mentionnerons les documents ci-après :

- La pétition du 10 février 2011 de la Communauté Babembe de Fizi au Ministère de l'Intérieur et Sécurité et dont les copies ont été réservées à la Présidence de la République, à l'Assemblée nationale, au Sénat, à la Primature, au Ministère de la Défense nationale et Anciens Combattants, au Ministère de la Décentralisation, à vingt-huit représentations diplomatiques, aux Représentants des Eglises chrétiennes, à l'Assemblée et au Gouvernement provinciaux du Sud-Kivu, au Ministère de l'Intérieur du Sud-Kivu, à l'Administrateur du Territoire de Fizi et aux Chefs de Collectivités et des Groupements du Territoire du Fizi. Dans ce document à sa cinquième page, au neuvième point (point 9), ses auteurs nous parlent **des conflits fratricides interminables qui naîtraient si le Village de Minembwe est érigé en Commune rurale**. Ceci est une preuve incontournable que le conflit de nettoyage ethnique actuel que subissent les Banyamulenge a été planifié pendant longtemps par les Babembe et ce que nous vivons actuellement n'est que ce son exécution matérielle. Ce document a été signé par vingt-six personnes parmi lesquelles figure JEMSI MULENGWA qui était député national à cette époque (*voir l'annexe 3 copie de ladite pétition*).
- Le communiqué non daté de la diaspora M'Mbondo relative à une contribution de 100 à 5 \$ pour soutenir leurs fils qui vivent dans la brousse dans l'objectif de défendre leurs terres contre la spoliation par les Rwandais. Entendez par là que les Rwandais dont il est question sont les Banyamulenge, comme si ce sont les Babembe qui attribuent la nationalité congolaise et non l'Etat congolais.
- La lettre n° Réf.015/C.G./LIJM/2019 du 13/04/2019 de la Ligue de Réflexion des Jeunes M'Mbondo sur **le déchargement des effets militaires à Minembwe en provenance du Kenya et du Rwanda**. Ce document prouve à suffisance l'intention méchante de diabolisation de Banyamulenge par les membres de la Communauté Babembe qui cherchent à convaincre à l'opinion nationale et internationale de l'existence d'une menace de déstabilisation du pays à partir de Minembwe, en oubliant que les militaires des FARDC et le contingent de la Monusco sont présents dans ce milieu, et que les déchargements allégués ne peuvent jamais échapper à leur attention.
- La déclaration du 07/04/2019 de l'affaire Minembwe Commune rurale de la communauté estudiantine M'Mbondo du Nord-Kivu. Ce communiqué dénonce la création de la Commune de Minembwe comme **une cause des conflits communautaires qui aboutiront au bain du sang à l'instar de celui connu à Yumbi en 2017**. En effet, le bain de sang des paisibles populations civiles Banyamulenge que prédit ce document coule dans tous les Hauts-Plateaux à partir de l'année 2017, même en dehors des limites administratives de la commune rurale de Minembwe tel qu'il sera démontré dans la suite.
- La lettre n° 002/03/2019 du 12/03/2019 de Emo ya M'Mbondo Cape Town au Président de la République, Félix Tshisekedi Tshilombo. Cette lettre dénonce les Banyamulenge comme des

Rwandais ; elle demande au Président de chercher une autre place à les installer provisoirement pour qu'un débat avec les prétendus peuples autochtones de la Zone de Fizi soit mené pour ce dossier complexe et urgent, et qu'à défaut de les installer ailleurs, **toutes les tribus vivant à Fizi sont d'accord pour régler la question d'ingérence des Banyamulenge comme une priorité** : En effet, cette lettre au Président est une preuve irréfutable de l'existence d'un accord secret qui lie la coalition bembé, fuliru et nyindu dans le plan de nettoyage ethnique des Banyamulenge dans leur milieu d'origine. **Pourquoi et où les déplacer et pour quelle raison ?** Parce que la création de la Commune de Minembwe ne peut pas être un motif de chasser les Banyamulenge dans le milieu d'origine qu'ils partagent en commun avec les Babembe, en dépit des mensonges qu'ils ne cessent de peaufiner à l'égard de leur identité nationale (*voir l'annexe 4 de la lettre au Président*)?

- La déclaration de Yoram Eciba du 25 octobre 2019 à la Radio France Internationale **conditionne la fin de la guerre de Minembwe par la suppression pure et simple de la commune rurale de Minembwe**. Dans sa déclaration, monsieur Yoram Eciba a abordé implicitement la question d'expulsion des Banyamulenge dans le territoire de Fizi en ces termes : «...*Nous avons des Congolais en France. Il y en qui ont acquis la nationalité, ils sont nombreux. Est-ce qu'ils ont jamais demandé une terre en France ? Non, ça n'existe pas. Et le jour où ils vont demander une terre en France, la France va les expulser.* » **Autrement, selon monsieur Yoram Eciba, la création de la commune rurale de Minembwe est une cause suffisante pour que les Banyamulenge soient expulsés du Congo** (*voir annexe 5 de la déclaration de monsieur Yoram Eciba sur RFI*).
- L'article de Dr. Philbert Bilombe sur «les prétendues chefferies des soi-disant «Banyamulenge » en République Démocratique du Congo : quand les archives établissent la preuve du contraire .» à la dernière page de son article, monsieur Bilombe, à l'instar de Yoram Eciba, **affirment que seule l'annulation pure et simple de la commune rurale de Minembwe est susceptible de ramener la paix**. Et toujours dans la logique de ses frères rédacteurs de la lettre n° 002/03/2019 au Président de la République Tshisekedi, **il affirme qu'à défaut du pouvoir public d'annuler cette commune, les Babembe le feront eux-mêmes** (*voir annexe 6 sur « les prétendues chefferies des soi-disant Banyamulenge » en République Démocratique du Congo : quand les archives établissent le contraire, par Dr. Philbert Bilombe B.A. (Hons), Fizi-RDC : FIZIMECIIA.*)

En effet, tous ces documents prouvent à suffisance que contrairement aux allégations des Babembe imputant l'initiative de la guerre aux Banyamulenge, au contraire, **ce sont eux les initiateurs et les exécutants de la guerre qui endeuille actuellement la communauté Banyamulenge depuis plus de trois ans**, et la création de la commune rurale de Minembwe n'est qu'un prétexte parce que plusieurs contrées des Hauts-Plateaux affectées par ce conflit ne sont pas incluses dans les limites administratives de cette Commune, ainsi :

1. **Tous les villages banyamulenge du Secteur d'Itombwe** qui ont été complètement détruits, notamment ceux de Murambi, Bakura, Makutano, Nkango, Malanda, Nazareti, Nyarurambi, Bijanda, Rushasha, Malunde, Kivogerwa, Kuwimbogo, Kuwamakila, Gatenga, Kigazura et Mikenke **étaient situés à plus ou moins de 50 Km des limites administratives de la Commune rurale de Minembwe**.

- 2. Tous les villages du Secteur de Tanganika du territoire de Fizi** qui ont été totalement saccagés par les Mai Mai, notamment Mikarati, Kabara, Kamombo, Mutanoga, Chakira, Mutenja, Ngoma I et Ngoma II, Gitasha I, Gitasha II, Kanogo, Nyamara, Kanogo Mutenja Nyagisozi **étaient tous à plus ou moins de 50 km de distance de la Commune de Minembwe et loin de ses limites administratives ;**
- 3. Les villages du Groupement de Bijombo** notamment ceux Masango, Gihuha, Rubibi, Mbundamo, Gashararo I, Gashararo II, Gatoki, Bikuba, Chanzovu, Bijombo, Kagogo, Kwirango, Kwirango, Mugeti, Kanono, Gongwa, Gashigo, Murambya, Kuwagahura, Runywero, Maheta, Mukumba I, Mukumba II, Rubarati et Bikinga **étaient situés entre 80 et 130 km de distance de la Commune de Minembwe.**

Hormis ces villages banyamulenge précités et qui sont situés en dehors des limites administratives de la commune rurale de Minembwe, au niveau de cette commune, les villages ci-après ont été détruits par la coalition de Mai Mai bembe, fuliru, nyindu en coalition des rebelles burundais : Rugezi I, Rugezi II, Timbyangoma, Kabingo chez Gasare, Kabingo chez Muganwa, Kabingo chez Ruvugwa, Biziba, Kwirumba, Monyi, Gaseke, Rutigita et Kivumu.

Pendant les attaques tous ces villages, des centaines des personnes ont été sauvagement massacrées par la coalition des Mai Mai bembe, fuliru, nyindu et des rebelles burundais sans que les forces gouvernementales interviennent pour les sauver.

Rappelons que ces sont les attaques des groupe armés d'Ebuila et d'Aoci aidés par les rebelles burundais de Red-Tabara, FNL et Forebu qui ont détruit tous les villages banyamulenge de la région d'Itombwe en y provoquant les pertes des vies innombrables et les pillages des vaches en milliers. Ces mêmes groupes armés interviennent aussi dans la région de Kamombo jusqu'au niveau du groupement de Bijombo en territoire d'Uvira.

Quant à la région de Minembwe, elle est souvent attaquée par les Bilozebishambuke fuliru de Milimba et le groupe armé de Mulumba en provenance de Lulenge.

Hormis les autres contrées des Hauts-Plateaux, depuis février 2019, dans un intervalle de 16 mois, la région de Minembwe a connu 78 attaques réparties comme suit selon ses différentes localités :

- Kwirumba, Kumonyi et Rutigita : 13 ;
- Kivumu : 15 ;
- Gahwera : 26 ;
- Karongi et Rubemba : 4 ;
- Muriza et Gakangara : 10 ;
- Kalingi : 10.

Toutes ces attaques ne concernent que la région de Minembwe et ne sont dirigées que contre la communauté Banyamulenge, alors que c'est Minembwe qui abrite le Commandement des FARDC pour tous les Hauts-Plateaux. Celui-ci n'a jamais tenté d'attaquer ces Mai Mai dans leurs bastions alors que ces derniers ne cessent de perpétrer des attaques contre la population civile banyamulenge au niveau de leurs villages, dont la plupart ont été détruits et abandonnés. La seule

solution pour la survie de ces populations assujetties régulièrement aux attaques Mai Mai sous le regard complice de l'armée régulière est de se prendre en charge en attaquant le camp ennemi.

C'est ainsi que l'attaque du bastion Mai Mai de Kipupu est un phénomène normal dans un pays où l'Etat a failli dans sa mission régaliennne de protection de toutes les populations sans discrimination. Car, si les forces régulières avaient joué pleinement leur rôle républicain, on ne serait pas arrivé dans cette situation.

Voici ci-bas la liste non exhaustive des personnes tuées lors de ces attaques :

N°	Names	N°	Names	N°	Names
1.	Byiringiro Bishenga	47.	Savimbi Fatake	93.	Semahoro
2.	Aaron Kibirira	48.	Mudahigwa	94.	Chubahiro Musinga
3.	Gatabazi Ruziga	49.	Semahoro's cow keeper	95.	Kaba Ruhengu
4.	Byishimo Gasogi	50.	Semahoro's cow keeper	96.	Espoir Mutegetsii
5.	Elisha Muyehe Gihura	51.	Ndayishimiye Kabuteni	97.	Rugorora Muzungu
6.	Jackson Gakingiye	52.	Mutebutsi Myaju	98.	Alexis Museveni
7.	Kanyamararo Nsamirwa	53.	Byambu Cosma	99.	Ruberandinda Mutajiri
8.	Ngabo Mvunabandi	54.	Pastor Enoch Masomo	100.	Byicaza Karubandika
9.	Kadihira grandson	55.	Nyiranziza K.	101.	Rutiririza Bibogo
10.	Minerval Kamaga	56.	Pastor Jonas Ndagiwo	102.	Gapapa Dudu
11.	Claude Nderera	57.	Semabanga	103.	Buregeya Ntoyinkiko
12.	Mucyo Byicaza	58.	Giti	104.	Ntoyinkiko son in law
13.	Elias Nshimirwa	59.	Mubaya	105.	Ndayishimiye

N°	Names	N°	Names	N°	Names
					Nganizi
14.	Freddy Nshimirwa	60.	Serugo Mazuru	106.	Boaz Nkundiye
15.	Rubibi Madedda	61.	Peter Shema	107.	Semahoro Kimenyerwa
16.	Karire Gishokoma	62.	Abdallah	108.	Nyamwiza Mutoto
17.	Osborn Gatabazi	63.	Rurengera Bagabo	109.	Adoni Fabien
18.	Ntayoberwa Mukiga	64.	Aimable Bagabo	110.	Nyamutarutwa Niyomurinzi
19.	Kiremwa Semakumi	65.	Mugenzason	111.	Rutaro Mushambaro
20.	Byishimo	66.	Bagaza Barita	112.	Segabiro Kanyabugoyi
21.	Bisosi Jigija Sebayehe	67.	Buyoya Osé	113.	Mukiza Misengo
22.	Gaparaki Ngarura	68.	Musekera Manassé	114.	Pastor Gapata Bidogo
23.	Rivuze Rugeyo	69.	Kibonge Bijavu	115.	Rutaramirwa Muhigi
24.	Mwungura Nyabihorwa	70.	Iranzi Gasaba	116.	Ngirumukamyi Nyakwana
25.	Nyirandegeye Migeri	71.	Munyakazi Changachanga	117.	Bitungwa Kijenga
26.	Rutunganya Muhwija	72.	Chubahiro Butsiriko	118.	Ngabo Ruberwa
27.	Gapapa Ndege	73.	Yakutumba	119.	John Bukombe
28.	Bigabo Gitimbwa	74.	Mararo Ruberangeyo	120.	Mbyayingabo Padiri
29.	Bisenga	75.	Nkiriho Kanoro	121.	Sentozzi

N°	Names	N°	Names	N°	Names
	Dieudonnéson				Rwezangoro
30.	Kiruhura Sadam	76.	Seka Rugimbana	122.	Bakareke
31.	Freddy Mutegwantebe	77.	Mandevu	123.	Kibonge Mutuganyi
32.	Mandela Nkundabatware	78.	Clément Ndiyunguye	124.	Rukumbuzi Byishimo
33.	Mannasé Sebatutsi	79.	Mafunzi	125.	Muganga Irakiza
34.	Rutabara Kameteri	80.	Pascal Mugema	126.	Kabunda Sendoto
35.	Byishimo Musabwa M.	81.	Sengabire Semiringa	127.	Rwamba Mududa
36.	Nkurunziza Byondo	82.	Sebaragirwa Shabutwa	128.	Pasteur Rushikama
37.	Gatutu Rivuze	83.	Muraja Rutaganda	129.	Ndayambaje
38.	Byicaza Sahiriza	84.	François	130.	Chef Sadock Musinga Bikokora
39.	Bizimana Rugamba	85.	Mugaza André	131.	Maman Uziya
40.	Mvuyekure Gitama	86.	Bonk Serugo	132.	Mutebutsi Freddy
41.	Gisubizo Rwamba	87.	Bagaza Mashosho	133.	Sosthène
42.	Amos Muhizi	88.	Benjamin Zoziyamba	134.	Musore Budederi
43.	Bisore Ruboneka	89.	Rivuze Domitian	135.	Biregeya Sebashuka
44.	Rubibi Makuza Kasa	90.	Alexis Rutonda		
45.	Mutebutsi Kabushoshi	91.	Imani Ndarwemeye		
46.	Biregeya Jérôme	92.	Tambura Ndarwemeye		

Et comme signalé tout au début, les attaques Mai Mai et leurs alliés burundais ont occasionné des pertes énormes en vies humaines et la liste ci-dessus ainsi que celle des villages détruits ne sont qu'illustratives, car les villages détruits se comptent en centaines et les vaches banyamulenge pillées depuis de la guerre étant plus de 130.000.

De ce qui précède, il sied de souligner ce qui suit :

- l'attaque du bastion du Mai Mai Ebuila Mutetezi et ses alliés burundais de Kipupu est un droit naturel d'auto-défense destiné à prévenir d'autres attaques pouvant augmenter les pertes en vies humaines et en biens matériels des membres de la Communauté des Banyamulenge ;
- de ce fait, les sponsors politiques et idéologiques de ces Mai Mai doivent cesser de tromper l'opinion nationale et internationale qu'un génocide des communautés bembé, fuliru et Nyindu est en train de se commettre dans les Hauts-Plateaux, car il est inconcevable qu'une communauté minoritaire s'engage dans une entreprise périlleuse de commettre le génocide contre trois communautés majoritaires. Contrairement à leurs allégations, ce sont ces communautés qui ont entamé cette entreprise macabre contre les Banyamulenge depuis l'année 2017 sous le regard amusé du Gouvernement congolais, et actuellement nous ne sommes qu'à sa dernière étape ;
- tous les groupes Mai Mai des Hauts Plateaux d'Uvira, Fizi et Itombwe devraient s'inscrire dans la logique de vivre en paix avec leurs voisins Banyamulenge, car les trois années des massacres violents qu'ils ont endurés suffisent pour qu'ils se prennent en charge pour survivre du plan d'extermination qui pèse sur eux.

A cet effet, les recommandations ci-après nous semblent nécessaires :

A. Au Gouvernement congolais, nous lui demanderions :

1. De constater qu'il n'y a pas une guerre ethnique dans les Hauts –Plateaux, mais l'existence d'un plan de déracinement des Banyamulenge dans leur milieu d'origine pouvant aboutir même à leur extermination, dans lequel les Babembé, les Bafuliru et Banyindu ainsi que les rebelles burundais interviennent activement sous le regard complice des forces régulières affectés dans les Hauts-Plateaux ;
2. De reconnaître que Kipupu est le bastion du groupe Mai Mai Ebuila Mtetezi et des rebelles burundais de Red-Tabara, FNL et Forebu qui participent activement au plan de déracinement et d'extermination des Banyamulenge dans leur milieu d'origine ;
3. De constater que l'attaque de Kipupu était destinée à détourner les attaques régulières que le groupe armé de l'assassin Ebuila et des rebelles burundais de Red- Tabara, de FNL et de FOREBU lancent contre les populations civiles Banyamulenge ;
4. S'abstenir de céder aux manipulations des sponsors politiques et idéologiques des Mai Mai qui se sont mobilisés pour dénoncer un génocide fictif commis à Kipupu, alors

qu'en réalité le véritable génocide des membres de la communauté Banyamulenge est à sa phase finale;

5. Identifier tous les soutiens politiques et idéologiques des Mai Mai ainsi que leurs chefs en vue de leurs poursuites pour les crimes odieux qu'ils ont commis depuis trois ans contre les membres de la communauté Banyamulenge.
6. Sanctionner les membres de l'armée régulière qui ont failli à leur mission républicaine de protéger toutes les populations des Hauts Plateaux sans distinction.
7. Fournir une assistance aux déplacés internes des Hauts-Plateaux croupissant dans une situation de nécessité humanitaire grave.

B. A la Communauté internationale, nous lui demanderions de :

1. Constater que Kipupu est le bastion du Mai Mai Ebuila Mtetezi et des rebelles burundais qui participent activement à la destruction totale de la communauté des Banyamulenge dans leur milieu d'origine ;
2. Reconnaître l'existence d'un plan occulte de nettoyage ethnique des Banyamulenge en cours depuis trois ans pouvant aboutir au génocide, dans lequel les Babembe jouent une part active;
3. Ne pas céder aux manipulations ethnistes bembes de l'existence d'un génocide qui aurait été commis à Kipupu, car il s'agit des manœuvres destinées à cacher les crimes odieux récurrents qu'ils ne cessent de perpétrer contre les Banyamulenge et des fois avec l'aide des agents du gouvernement congolais ;
4. Exiger le Gouvernement congolais à réprimer tous les crimes commis contre les membres de la communauté Banyamulenge dans ce conflit de nettoyage ethnique ;
5. Pourvoir une assistance humanitaire aux déplacés internes de la guerre des Hauts-Plateaux de Mikenge, de Minembwe et de Bijombo.

Par Me Oscar NIYONGABO BUZI

Master en Droit international public de l'Université de Pretoria/RSA

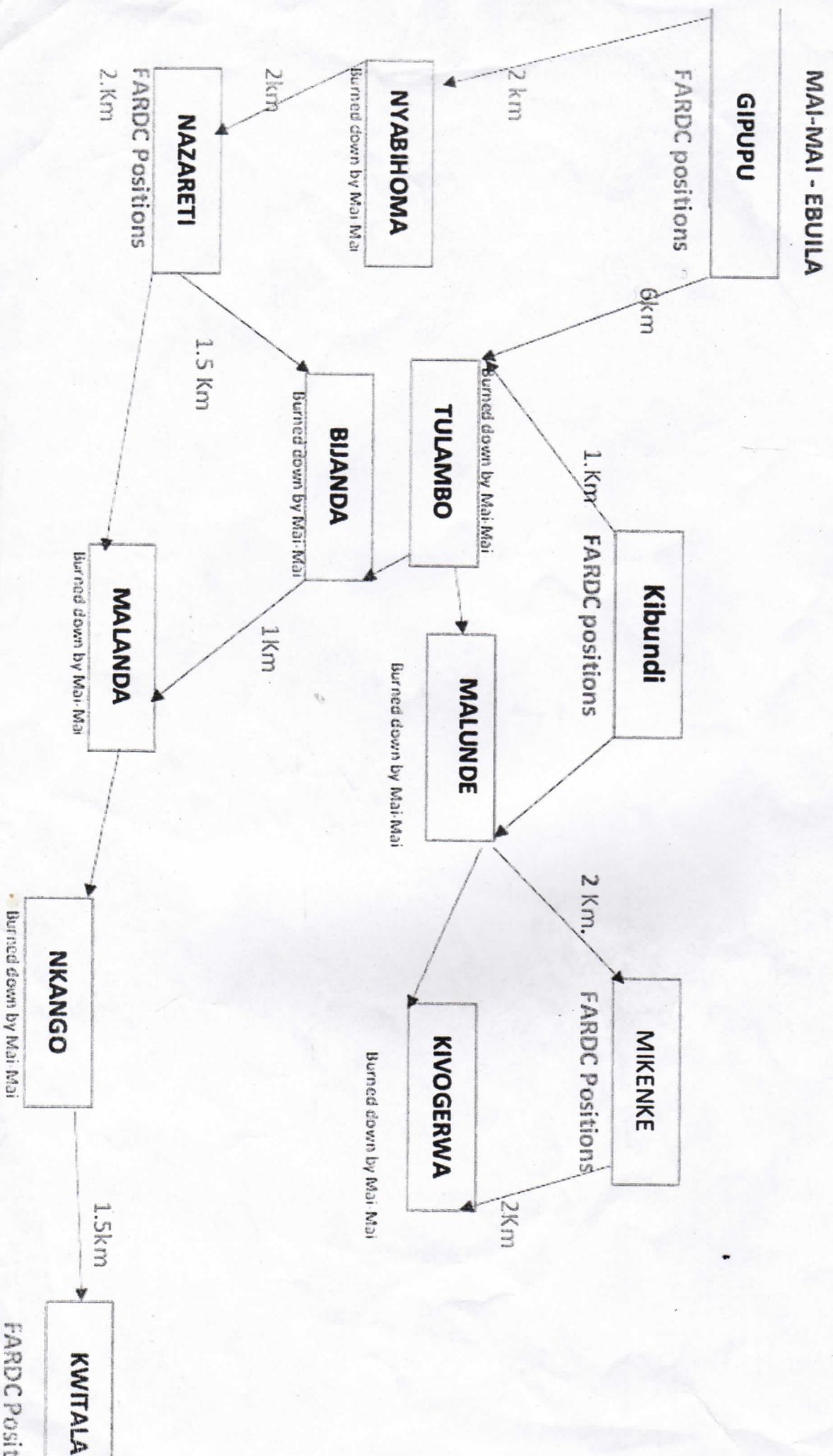
Chercheur et analyste indépendant dans la guerre de Minembwe

oniyongabo@yahoo.fr

+254 792 979722

64
1

DIAGRAM SHOWING ITOMBWE AREA /ATTACKS BY MAI-MAI FIGHTERS AND FARDC POSITIONS







3

21

COMUNAUTE DE BABEMBE

PETITION DE LA COMMUNAUTE DE BABEMBE RELATIVE A L'ERECTION DU VILLAGE MINEMBWE EN COMMUNE RURALE DANS LE TERRITOIRE DE FIZI

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République et Chef de l'Etat
Palais de la Nation
à Kinshasa /Gombe
(Avec nos hommages les plus déférents).
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Monsieur le Président du Sénat
Palais du Peuple
(Tous) à Kinshasa/Lingwala
- Monsieur le Premier Ministre et Chef du Gouvernement
à Kinshasa/Gombe
(Avec notre haute considération)
- Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants ;
- Monsieur le Ministre de la Décentralisation ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la Fédération de la Russie ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la République du Gabon ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la République Unie de Tanzanie ;
- Monsieur l'Ambassadeur de la République du Congo ;

Contact :

(+243) 99 90 90 31 48
(+243) 81 81 18 835

Adresse :

Croisement des Av. OUA-UELE 25
Kinshasa - Kintambo

4. Conception d'une cartographie erronée, ne se basant sur aucune donnée chiffrée fiable sur le recensement de la population ;
5. Erreurs dans le découpage ou subdivision de localité à l'intérieur de Fizi, erreurs de nature à provoquer des troubles graves dans la contrée, et à violer la Constitution et les Lois de la République ;
6. Empiètement sur les secteurs, groupements et autres espaces des terres sur lesquels les autorités coutumières exercent leur pouvoir, et ce, en vertu de la Constitution et des Lois de la République ;
7. Non implication des autorités coutumières et populations locales dans la démarche entreprise ;
8. Ce vieux problème, connu, de tous, est à la base de tout malentendu, désaccord et déchirement entre les populations Bembe et Tutsi, communément appelés « BANYAMULENGE » ;
9. L'érection du Village Minembwe en commune rurale risque de provoquer et d'alimenter des conflits fratricides interminables entre les Chefs Coutumiers dépourvus et dépouillés de leurs pouvoirs légaux (pas de perception de tributs, par exemple).

Pour ce faire, et tout compte fait, cette démarche, est de non sens et sans fondement.

Le territoire de Fizi, sortant des guerres et rébellions à répétition, est présentement préoccupé par sa promotion, caractérisée par la relance socio-économique, en vue de son développement intégral, au lieu de la création, en son sein, des nouvelles entités politico-administratives.

Une telle démarche relève donc de la distraction pure et simple.

Eu égard à ce qui précède,

La Communauté Bembe:

- Rejette en bloc toute éventuelle tentative de création des nouvelles entités politico-administratives dans le territoire de Fizi, outre celles existantes ;
- Approuve et continue à approuver l'unicité du territoire de Fizi, constitué des entités politico-administratives traditionnelles et reconnues, dont les secteurs de Mutambala, Tanganyika, Ngandja et Lulenge, avec comme Chefs-lieux, respectivement Baraka, Mboko, Lubondja et Kilembwe.

POUR LA COMMUNAUTE BEMBE DE KINSHASA

LES SIGNATAIRES

N°	NOM-POSTNOM ET PRENOM	QUALITE	TELEPHONE	SIGNATURE
01	JEMSI MULENGWA	DEPUTE	0932923148 1212112232	
02	MAKANO SHANGOLA	MEMBRE	052 15660	
03	MUTAPBALA-EBENGO	MEMBRE	0873455710	
04	ABEDI - MUHANZU	MEMBRE	0997067489 0814424498	
05	ELIE - NGABO	MEMBRE	0816245019	
06	D REGINE - KIZA	MEMBRE	0877455246	
07	MATYABO EHAHA Tuya	§ G/ETC	081424566	
08	Chantal NABUNZE	MEMBRE	0818279880	
09	Cholebwa-KATULU	MEMBRE	néant	
10	A PENDEKI - MUSA	MEMBRE	-	
11	ADUME - NGUCIMBI	MEMBRE	051795207	
12	MUSAMBO ABEDI AMENGE	MEMBRE		
13	SELEMANI YAMUYA J...	MEMBRE	099855462	
14	KACI ANGE LOUIS	MEMBRE	0876455401	
15	MWAMBA-WETUMBULA-JENIS	MEMBRE	0813205522	
16	Brazza - KICHEMBA	MEMBRE	080263291	
17	Justin MUYANE MALANGE	MEMBRE	0814510354 0852632004 099201591 081874626	
18	AMISI - LWETCHA	MEMBRE		
19	D. SHERIAMAHANO	Citoyen	0815106151	
20	MIZMA - YAMUNGU	MEMBRE	081847777	
21	E KE LA - M'TONGWA	MEMBRE	0814797634	
22	KISUBI ANJOMOTA	NOTABLE	0815041	
23	SETEMANI - Antoine	MEMBRE	081434700	
24	NATAN ISINGILO	Membr	082572844	
25	NOYANCE - FRANCOISE	Membr	082156684	

Fait à Kinshasa, le 01/02/2011

4

Lettre N° 002/03/2019

Cette Lettre s'adresse au Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi.

Copies Transmises à:

M. Le Dircab. Hon. Vital Kamerhe

M. L'ex Dircab. Hon. Wilondja Mwilanya Nehemie

M. Le Président de Emo 'ya M'bondo Mondial

M. Le Président de Emo 'ya M'bondo Afrique

M. Le Président de Emo 'ya M'bondo Kinshasa

M. Le Gouverneur du Sud-Kivu

M. Le Maire dela Ville de Baraka

M. Le Chef dela commune Minembwe

Tous Les Députés Nationaux et Provinciaux Ressortissants de Fizi

Tous Les chefs de 5 Secteurs de Fizi.

OBJECT: Lamentations vis-à-vis du phénomène Minembwe-Commune dela Zone de Fizi.

Excellence Monsieur Le Président dela République,

Nous avons l'honneur de venir auprès de votre haute autorité présenter nos lamentations.

Au Nom dela Communauté Babembes d'Afrique du Sud et Ceux qui sont à Fizi en RDC, Nous dénonçons la dernière réalisation du gouvernement sortant qui à couronné les soient-disants Banyamulenges d'une commune rurale dénommée Minembwe dans notre territoire de Fizi.

Nous trouvons injuste et inacceptable la division territoriale telle qu'elle est aujourd'hui et qui se trouve être au détriment d'une large majorité dela population dela Zone de Fizi, dont les babembes.

Les peuple bembe reconnaît rwandais tous ceux qui usurpent nos terres à Minembwe et s'inspirent de votre père d'heureuses mémoires Le Docteur Étienne Tshisekedi wa Mulumba qui n'hésitait pas de les appeler ainsi.

Nous connaissons bien l'histoire de notre terre, S.E. monsieur le président, Jamais dans l'histoire il existait un territoire des rwandais dans la zone de Fizi. Nous sommes surpris de voir que l'administration précédente a consacré nos terres sans aval de la population aux rwandais qui habitent certains districts de Fizi, dont Minembwe.

Les rwandais se comportent en usurpateurs et veulent dominer tout le monde. L'oppression et la domination auxquelles les peuples sont assujettis est hors norme et par conséquent intolérable.

Pour que la paix règne dans notre territoire, Excellence, Nous demanderions que vous trouviez Monsieur le Président un autre endroit pour les y placer même provisoirement. Un débat avec le peuple autochtone habitant la zone de Fizi pourrait être le point de départ pour vous montrer la voie à suivre afin de résoudre ce dossier si complexe et urgent.

C'est le peuple congolais de Fizi qui connaît très bien le soi-disant munyamulenge, Excellence. Nous les avons logés, instruits et accueillis dans notre communauté pendant des décennies. Comment peuvent-ils se tourner contre nous aujourd'hui?

C'est nous qui les avons pris des enfants et avons montré comment vivre avec les voisins à cause de l'amour du prochain dont nous sommes caractéristique.

Comment est-ce qu'ils se tournent contre nous et deviennent nos bourreaux, détracteurs et fossoyeurs du sol et du sous-sol au vu et au su du gouvernement?

Excellence, que cette lettre serve d'un énième refus contre ce que nous trouvons être un complot contre notre peuple et territoire de Fizi.

Toute insistance à installer indéfiniment les rwandais chez-nous, S.E. monsieur le président, est perçue comme une déclaration de guerre contre notre peuple par les alliés de ces rwandais.

Tous les tribus vivants à Fizi sont d'accord avec nous que la question d'ingérence des rwandais chez-nous doit être réglée et cela comme une priorité.

S.E. monsieur le président, Nous avons dans la zone de Fizi: les babembes qui constituent 85%, Bazoba-Masanze 8.3%, Banyamulenges 1.5%, Babwari, ainsi que Babuyu.....d'ailleurs les soi-disants Banyamulenges ne constituent en aucun cas une minorité comme ils les prétendent une fois comparés au reste de notre population autochtone sous autres cieux car on trouve en RDC des tribus qui sont moins peuplées qu'eux en terme démocratique.

Nous avons, Excellence, aussi été surpris que Minembwe devienne une commune distincte pourtant des villages comme Bangwe(Makobola), Swima, Mboko, Lweba, Dine, Lulimba, Misisi..... sont plus développés que Minembwe.

À l'insu du peuple, une telle reconnaissance s'avère être simplement une provocation et inacceptable d'où nous vous prions Excellence d'intervenir le plus rapidement possible.

4

Comme vous aimez la paix et ne voulez pas le sang du congolais coule pour encore pour rien en RDC, Nous vous prions de prendre en considération notre lamentations et d'appeler à un dialogue avec la population de Fizi pour trouver une façon plus acceptable de régler ce problème de terre usurpée par des rwandais. S'il vous plait. Excellence.

Le peuple bembe qui ont montré beaucoup d'attachement à votre père et qui vous aime tout de même, n'hésitera pas à vous accompagner dans votre mission d'établir la paix au pays Mr le président.

Veuillez agréer Excellence Monsieur le Président l'expression de nos sentiments patriotiques.

Fait à cape town

Le 12/03/2019

Pour Emo ' ya M'bondo cape town(yabondocap@gmail.com)

Welongo Djuma

Vice président

Bahininwa Rashidi Isdort

Secrétaire Général.

Handwritten notes in French, including a list of names and dates:

- 1) M'bondo
- 2) M'bondo
- 3) M'bondo
- 4) M'bondo
- 5) M'bondo
- 6) M'bondo
- 7) M'bondo
- 8) M'bondo
- 9) M'bondo
- 10) M'bondo

Comment expliquer ce cycle de violences ?

À Kinshasa, des représentants de la communauté babembe ont exigé la dissolution de la commune rurale de Minembwe, préalable, ont-ils dit, « à la fin de la guerre » sur les Hauts plateaux du Sud-Kivu. Pour ces leaders d'une des communautés du Sud-Kivu dont les Maï Maï encerclent aujourd'hui Minembwe, les Banyarwulenge sont d'immigration trop récente pour pouvoir revendiquer une commune.

Ils pointent le fait que le RCD - rébellion soutenue par le Rwanda et dont la principale figure et actuel ministre de la Décentralisation, Azarias Ruberwa, est munyamulenge - avait déjà sous sa coupe voulu faire de Minembwe un territoire.

Le directeur des douanes, Yoram Eciba est le président de la communauté babembe. « Les motivations, les mobiles qui sous-tendent la création de la commune de Minembwe sont connues. Ça n'a pas commencé aujourd'hui. En 1999, quand ils avaient toute la force, quand ils avaient le pouvoir, ils avaient déjà créé un territoire là-bas contre la volonté des Babembe. Ce territoire a été supprimé, pourquoi ? Parce que ça ne va pas. Nous avons des Congolais en France. Il y en a qui ont acquis la nationalité, ils sont nombreux. Est-ce qu'ils ont jamais demandé une terre en France ? Non, ça n'existe pas. Et le jour où ils vont demander une terre en France, la France va les expulser. »

Pour les représentants de la communauté banyamulenge, la création de la commune de Minembwe est un prétexte. Celle-ci a été décidée par un décret en 2013, formellement installée juste avant les élections, comme des dizaines d'autres.

La menace de groupes armés

Depuis 2017 et jusqu'à ces derniers mois, les affrontements au Sud-Kivu se limitaient aux groupes armés, les civils étaient plus rarement ciblés. Il y avait d'un côté les rebelles burundais, FNL et Red Tabara, et des groupes maï maï, dont ceux des Babembe. De l'autre, les Gumino, un groupe banyamulenge et le RNC du général Kayumba Nyamwasa, hostile au président rwandais Paul Kagame. On parlait d'une guerre par rébellions interposées entre le Rwanda et le Burundi.

Depuis le début du mois de septembre, des milliers de Banyamulenge ont été contraints à se réfugier à Minembwe et restent sous la menace de groupes armés. Ils ont été dépourvillés de leurs vaches, leur principale source de revenus, et dénoncent l'inaction des forces armées congolaises. Pour l'une des figures de la communauté banyamulenge, Enock Ruberangabo Sebinezza, ces Maï Maï, comme les rebelles burundais qui feraient partie de leurs assaillants, n'ont pas que le soutien des FARDC.

« On nous punit parce qu'on a refusé de collaborer avec les Rwandais. La preuve est que, aujourd'hui justement, le Rwanda envoie les Red Tabara pour collaborer avec les Babembe, les Bafuliru, et non avec les Banyamulenge. Le cas des M23 par exemple. Nous, les Banyamulenge, on a fait une rupture totale avec le Rwanda. »

Cycle de violences

Du côté de la communauté babembe, représentée dans ces groupes maï maï, on dément tout lien avec les rebelles burundais et autres groupes étrangers. Les groupes yakutumba et ebwela n'auraient fait que se défendre contre les agressions du groupe banyamulenge Gumino. Pour le président de la communauté babembe et directeur des douanes, Yoram Eciba, ce sont les Banyamulenge qui sont à l'origine de ce cycle de violences.

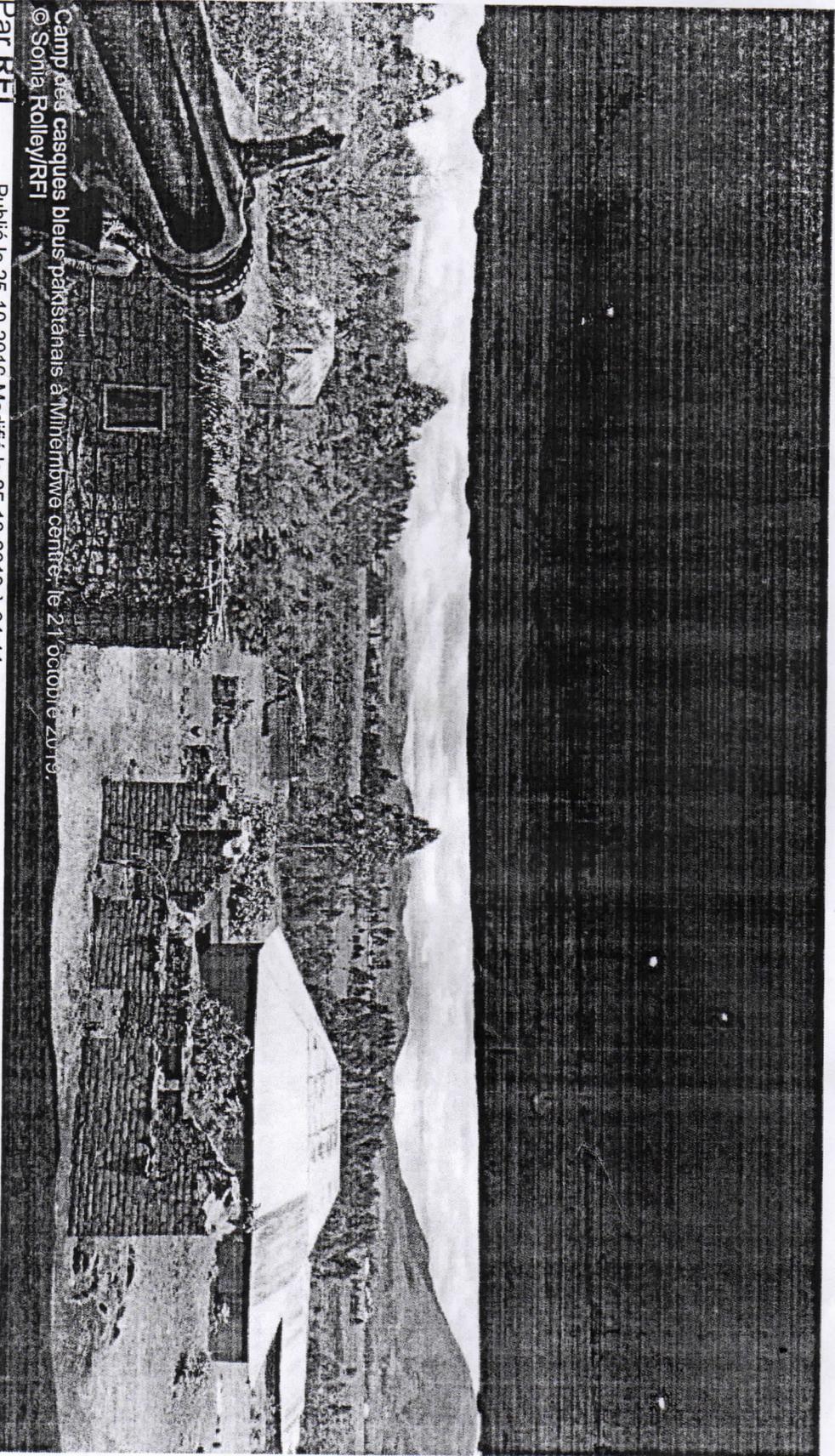
5

La Une **RFI** DIRECT

REPORTAGE

RDC: Minembwe assiégée, les raisons des violences sur les Hauts plateaux

Raf



Camp des casques bleus pakistanais à Minembwe centre - le 21 octobre 2019.
© Sonia Rolley/RFI

Par **RFI**

Publié le 25-10-2019 Modifié le 25-10-2019 à 04:44



RDC-Fizi : les prétendues chefferies des soi-disant « Banyamulenge » en République Démocratique du Congo : quand les archives établissent la preuve du contraire, Par Dr Philbert Bilombe B.A. (Hons)

Posted By: FIZIMediaEST on: février 24, 2020 In: LaPresse No Comments



Les Congolais ont été, une fois encore, estomaqués par la déclaration de la communauté dite « Banyamulenge » à l'issue d'un forum intracommunautaire tenu du 13 au 15 février 2020, sous le haut patronage du Mécanisme de Suivi de l'Accord d'Addis Abeba avec une participation à la hauteur de l'évènement de pas moins de trois ministres et du premier ministre en personne.

Le moins que l'on puisse dire en lisant la déclaration des « Banyamulenge » c'est qu'ils ont, pour la énième fois, déclaré la guerre aux Congolais, et ce en présence de nos dirigeants de toute évidence, font semblant de n'y rien comprendre.

En effet, les « Banyamulenge » continuent leur guerre à deux niveaux : la falsification de l'Histoire de notre pays et l'occupation de nos terres. Falsification de l'Histoire parce qu'ils ne s'identifient clairement à quelle ethnie du Congo ils appartiennent, ils emploient comme pour masquer la vérité le terme générique de « Communauté » pour s'identifier, alors que les Congolais autochtones s'identifient clairement par leur tribu ou ethnie avec fierté et sans aucune honte ! Rarement une peuplade n'aura été aussi complexée de son identité comme le sont les « Banyamulenge » du Congo.

En conséquence, la question reste entière. Car, d'une part, cette notion d'appartenance à une tribu et à un territoire précolonial voulue par l'Art.10 (3) de la constitution congolaise s'applique pas aux Congolais qui ont acquis la nationalité après l'indépendance du Congo.

De ce fait, les « Banyamulenge » ne peuvent en aucun cas se prévaloir d'une quelconque nationalité d'origine ou/et des quelconques terres ancestrales car ils sont, selon Weiss :148) « les descendants des émigrés Rwandais ».

Cette super-équation de l'érection d'une commune ou d'un territoire exclusivement Banyarwanda dans les territoires ethniquement Bembe, Fuleri, Vira, Nyindu et Lega continue à être le nœud du problème entre les autochtones Bembe, Nyindu, Fuleru, Vira, Lega et les immigrés Banyarwanda car il existe au Congo des territoires ethniques et des territoires étatiques.

D'autre part, enfin, la question reste entière parce que celui qui n'est pas congolais d'origine ne peut devenir congolais que par naturalisation. Or, l'alinéa 2 du même article 10 de la constitution énonce que l'acquisition de la nationalité congolaise est individuelle.

Il en ressort que l'acquisition de la nationalité congolaise par naturalisation ne peut, en aucun cas, s'opérer en masse. Ainsi, quiconque n'est pas congolais d'origine doit justifier, acquis, individuellement, la nationalité congolaise par naturalisation.

Conclusion.

Que les choses soient suffisamment claires pour les Banyarwanda dits « Banyamulenge » : si à Sun City ils ont imposé l'abrogation de la loi de 1981 sur la nationalité congolaise menace des armes, ils ne pourront plus croire qu'ils agiront toujours de la sorte pour revendiquer et obtenir un droit indu : l'indu est sujet à répétition et la fraude corrompt tout, omnia corrumpit dit-on en droit. Les terres des Babembe ne sont pas négociables.

De la même manière les Babembe avaient courageusement affronté les esclavagistes arabes et les colonialistes belges, de la même manière ils opposeront la plus farouche des résistances à l'occupant rwandais.

Il n'y a qu'une seule solution à la crise créée par l'érection frauduleuse de Minembwe en commune rurale : il s'agit d'une partie de l'Ubembe, pays des Babembe.

Or, les Babembe n'ont jamais demandé que cette partie de leur terre soit érigée, sans en remplir les conditions légales et réglementaires d'ailleurs - en commune rurale. Seule l'annulation pure et simple du décret créant la commune de Minembwe est susceptible de ramener la paix. A défaut par les pouvoirs publics de le faire, les Babembe le feront, mêmes.

Il est bien évident que la MONUSCO qui opère aux côtés des Banyarwanda dits « Banyamulenge » ne restera pas au Congo ad vitam aeternam. Le Rwanda et son armée n'impressionnent pas les Babembe.

Bibliographie.

- Aubel, (R.). 1930. « Contribution à l'étude géologique de l'Ubembe (Tanganyika-Congo Belge) ». Annales de la Société Géologique de Belgique, Publication relative au Congo Belge régions voisines, T. 53, 1930, pp. C87-C140
- Biebuyck, D. (1954) De sociale instellingen der Babembe (Bembe Social Structure). Ghent University (Belgium); not published an uncorrected translation in French by A. De Ryck
- Burton, F. R. (1862) Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale / par le capitaine Burton ; ouvrage trad. de l'anglais par Mme H. Loreau.
- Burton, R.F. (1860) The Lake regions of Central Africa: a picture of exploration. Vol. 2. Longman, London.
- Dromeaux, R.P. (1892) Lettre publiée dans le Bulletin No91 de Janvier -Février 1892 de Missions d'Afrique d'Alger.
- Dupin de St-André, A. (1880). L'Afrique centrale, région des grands lacs : étude géographique, J. Bonhoure et C., Paris.
- Gossiaux, P.P. (1999), « Le Bwamè du Léopard des Babembe (Kivu-Congo) », Anthropologie des Systèmes symboliques, Ethnosémiologie de l'Art de l'Afrique centrale, Université Liège, available online at <http://www.anthroposys.be/bwamenotes.htm>
- Hore, E. C. (1883) "On the Twelve Tribes of Tanganyika". The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, Vol. 12(1883), Royal Anthropological Institute of Britain and Ireland. pp. 2-21
- Kikaya Bin Karubi (1999) 'The democratic republic of Congo Crisis: The Government Point of view', in Baregu, M. Ed.). The Crisis in the Democratic Republic of Congo. Bardwell printers, Harare. Pp.102-109
- Kayamba, B.M. (2009) « Le passé des Banyamulenge et la mémoire des autres (1970-2006) ». In Isidore Ndaywel è Nziem et al., Images, mémoires et savoirs. Editions Karthala, p. 485
- La Croix (1887). 'Dans l'Afrique centrale'. Groupe Bayard. Dimanche 17-Lundi 18 Juillet 1887. No 1260, Paris.
- Lechaptois, A. (1913) Aux rives du Tanganika [Tanganyika], Imprimerie des missionnaires d'Afrique. Maison-Carrée (Alger).
- Le monde colonial illustré, No.35 Juillet 1926, p.163.
- Moeller, A. (1936), 'Les grandes Lignes de Migrations de Bantous de la province orientale du Congo belge', Institut Royal Colonial belge, librairie falk Fils, Bruxelles.
- Moinet, J. (1979) 'Moulonawa (Massanze)', in Œuvre de Saint-Augustin et de Sainte-Monique (Alger), Bulletin / Œuvre de saint Augustin et de sainte Monique, patronne des mères chrétiennes. 1979-01. p. 470-473
- Moinet, J. (1881). « Moulonawa (Massanzé) », Journal de Missionnaires, In Bulletin / Œuvre de saint Augustin et de sainte Monique, patronne des mères chrétiennes. Bulletin No Octobre 1881. A l'œuvre des Ecoles d'Orient, Paris, p.470
- MM. J. B. Eyriès et Malte-Brun. (1862). Nouvelles annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, Vol.174, 6e Série, Tome 2, p.14, Paris.
- Morissens, G. (1912) L'œuvre civilisatrice au Congo belge, Imprimerie Léon Dequesne, Bruxelles. p.22
- Muchukiwa, B. (2006). Territoires Ethniques Et Territoires Étatiques : Pouvoirs locaux et conflits interethniques au Sud-Kivu (RD Congo). L'Harmattan.
- Ngbanda N.H. (2004) Crimes Organisés en Afrique centrale : Révélations sur les réseaux Rwandais et Occidentaux. Ed. Dubois. Paris. P.
- Œuvre de Saint-Augustin et de Sainte-Monique (1897). Bulletin Trimestriel No 29 et No 30. Avril 1979. Paris, p.392
- Prunier, G. (1997) Rwanda. 1959-1996, Histoire d'un génocide, Paris, Éditions Dagorno, p. 451
- République Démocratique du Congo (RDC) (2006) Constitution de la République Démocratique du Congo, 18 Février 2006, telle que modifiée par la Loi No 11/002 du 20 Janvier 2006, Journal Officiel de la RDC. Cabinet du Président de la République, Kinshasa.

7



7

